83

Janvier 2022

Sommaire

1. Les vœux du maire
2. Nouvelle identité visuelle
3. Pause gourmande
4. Boites à livres
5. Défibrillateurs
6. Supplément au n°83, calendrier des animations 2022 et inscriptions aux ateliers numériques

mairie@martignat.com

www.martignat.com

@martignat

Les Vœux du Maire

Une fois n'est pas coutume, nous sommes obligés d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. C'était pour nous l'occasion de féliciter et de remercier nos agents communaux qui font un travail remarquable pour vous servir ainsi que les sapeurs-pompiers du village qui viennent en aide aux victimes et tous les bénévoles du CCAS et des associations qui animent et favorisent le lien social au sein de notre commune.
Malgré un contexte sanitaire compliqué et un avenir incertain, nous avons poursuivi notre politique d'investissement pour animer, améliorer le cadre de vie et embellir notre village.

Toute l'équipe municipale a été à pied d'œuvre pour développer et suivre de nombreuses actions : rénovation du toit de l'école maternelle, rénovation de la fontaine d'Evron, aménagement de la route forestière Grospiron, investissement foncier, fête de la Saint-Maurice, fête des brasseurs, accompagnement scolaire, accompagnement à la parentalité, modernisation de notre communication et de nos services, goûter dansant et distribution de bons aux aînés, …
De nombreuses réunions d'étude et de réflexion vont permettre d'aboutir à de nouveaux investissements à partir de 2022. Nous allons engager des travaux pour sécuriser notre village : sécurisation de la grande rue au sud et au nord, sécurisation des abords de l'école primaire, création de points de rencontre secours en forêt.
Nous allons poursuivre notre dynamique d'animation engagée en 2021 avec de nombreuses fêtes, le soutien de notre tissu associatif, la décoration de notre village…
Nous allons continuer à développer les synergies entre les écoles, le centre de loisirs et les associations de la commune pour que les jeunes s'épanouissent à Martignat.
Les élus de la commune et les membres du CCAS vont poursuivre l'accompagnement des personnes et développer de nouveaux services comme par exemple la création d'une mutuelle communale.
Enfin, avec votre participation nombreuse et ô combien brillante, Martignat changera de visage avec un nouveau logo choisi parmi une vingtaine.
Comme vous le voyez nous ne sommes pas seulement optimistes, nous sommes aussi déterminés.
C'est donc avec beaucoup de vigueur que nous vous souhaitons à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2022.

Julien ISSARTEL Maire de Martignat

Nouvelle identité visuelle

La participation des habitants pour la recherche d'une nouvelle identité visuelle est un vrai succès avec 23 propositions imaginées par 12 créateurs. 82 votants ont participé à la sélection du meilleur logo.
Le modèle retenu sera retravaillé et adapté à nos différents supports de communication, entêtes de courriers, véhicules, Facebook et site, etc….

Nous remercions toutes les personnes qui ont consacré du temps à la réalisation de leurs propositions. Il était prévu de tous les recevoir à l'occasion des vœux du maire mais le coronavirus et ses variants en ont décidé autrement. Nous organiserons un nouvel évènement un peu plus tard.

Les créateurs par ordre de présentation :

1. Mattéo GULLEY
2. Antoine ROQUE
3. Coralie et Océane GARNIER
4. Miray BILGILI
5. Marine FACCHIN
6. Audrey GRANGER
7. Cyril JACQUIOT
8. Daniel BEJANNIN
9. Nolwenn CANIER
10. Nicodème PORFILIO
11. La commission Communication
12. Guillaume COGNE-CARRIER

1

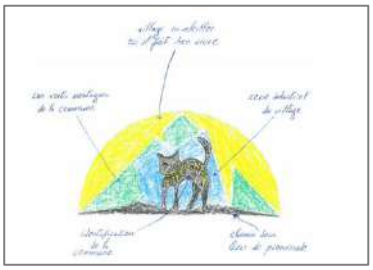
2

3

4

5

6

6

6

6

7

7

7

7

7

7

7

7

7

8

9

10

11

12

Tous à la page, tous connectés

Adieu formulaires X ou Y, copies, rendez-vous et files d'attente dans les administrations, en 2024 toutes les démarches administratives devront se faire en ligne.
Nous le faisons déjà pour les permis de conduire, les cartes grises et les services des impôts.
Pour préparer cette mutation, l'Etat met en place, pour deux ans, des conseillers numériques sur tout le territoire, 38 personnes pour le département de l'Ain, dont 5 pour Haut-Bugey Agglomération.
Le budget total annuel pour nos 5 conseillers est de 160 000 € : 125 000 € pris en charge par l'Etat, 8 750 € par HBA et 26 250 € à répartir par commune au prorata du nombre d'habitants. Pour Martignat, cela représente 651 € par an, soit 1 302 € sur les deux ans.
Monsieur Radouane OUASTI sera notre conseiller numérique.
Son rôle : soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique, appréhender ce nouvel outil, en faire un bon usage et éviter les pièges de la grande toile du Net.
Sous forme d'ateliers de 8 personnes maximum et selon les niveaux, l'approche de cette nouvelle technologie pourra se faire en Mairie avec un éventuel prêt de matériel lors de l'enseignement.
Dans le cas où certains habitants seraient dans l'impossibilité de se déplacer, une solution serait envisageable au cas par cas. La formation à domicile resterait toutefois exceptionnelle.
Des flyers et un questionnaire ci-joints permettront de cerner les besoins au sein de la commune, pour des formations ce début d'année. Les personnes intéressées retourneront le formulaire rempli en Mairie.

Martignat, notre futur village connecté au top !

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Notre conseiller numérique Radouane OUASTI

Pause gourmande

Pour accompagner le bon d'achat de Noël, c'est autour d'une "Pause gourmande" que se sont retrouvés samedi 27 novembre les anciens de la Commune au Complexe du Lange. Accompagnés par le groupe TAC-ANIM et ses ravissantes danseuses, certains ont pu esquisser quelques pas de danses sur la piste et déguster les gourmandises servies par les membres du C.C.A.S.

Il était une fois, deux boîtes à livres à Martignat…

Au mois de décembre dernier, les services techniques ont installé une première boîte à livres, créée de A à Z par l'association Tremplin, rue du Centre, sous les arcades entre les commerces.
Bientôt suivie par l'installation d'une seconde, fabriquée par Pascal. un élu et peinte par Brigitte, une administrée, devant l'entrée de la salle des fêtes.

Ces boites à livres qui se veulent éco citoyennes sont accessibles à tous les amateurs de lecture, novices et curieux, permettant d'emprunter et/ou de déposer un livre en bon état, le tout en autogestion.

Nous remercions l'association Tremplin, Brigitte et Pascal pour avoir mis tant de cœur à l'ouvrage, les agents communaux et tous les donateurs de livres.

… "**La lecture est une amitié**" Marcel PROUST

Cinq défibrillateurs à disposition sur la commune

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) en attendant l'intervention des équipes de secours et d'aide médicale d'urgence.

1. Qu'est-ce qu'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. **Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.**

2. Qui peut l'utiliser ?

Tout intervenant, même non professionnel de santé, est habilité à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Aux 2 défibrillateurs déjà en place, la commune vient d'en installer 3 nouveaux sur son territoire. Ils sont localisés à ces emplacements :

- Salle de sport du complexe du Lange, à l'intérieur vers l'entrée principale Est,
- A l'intérieur de la grande salle du plateau sportif,
- Entre l'école maternelle et le bâtiment de l'Accueil loisirs,
- A l'intérieur de l'école primaire,
- **A l'extérieur, à l'entrée de la salle des fêtes, place de la mairie (à côté de la boite à livres), ce dernier est accessible à tous, 24h sur 24.**

Les DAE, accessibles à tous, sont placés dans un boitier qui les protège des intempéries et les maintient dans les conditions requises par le fabricant pour leur bon fonctionnement, notamment de température

Et dans tous les cas, **ils sont visibles et identifiés par une signalétique normalisée.**

Rédaction : Myriam BEREIZIAT, Noémie HARGUINDEY, Julien ISSARTEL, Yvan NOVAKOSKI, Marilyn PECHOUX, Michel SEBELLIN et Daniel BEJANNIN Imprimé en mairie à 7350 exemplaires et distribué dans chaque foyer.

MARTIGNAT Info
Bulletin d'information de l'équipe municipale

Agenda

EVENEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE

En raison de la pandémie, les évènements de janvier 2022, prévus en salle fermée, sont tous annulés.

Samedi 22 janvier (en plein air)	Ventes de saucissons sur commande par Speed Five, à retirer en matinée sur le parking du Jardin de Julien.
Samedi 5 février	"Les Brassicoles" chantent Brassens, spectacle organisé par l'Echo du Lange, salle des fêtes à 20h30.
Dimanche 13 mars	Marché fermier au complexe du Lange, de 9h à 14h.

Noël à l'école

Cette année encore, le Père-Noël a récompensé les enfants sages des écoles de Martignat.
A la maternelle, après avoir joliment décoré l'entrée et le couloir, les enfants ont pu assister à un spectacle choisi par l'équipe enseignante : le conte « des trois petits cochons » revisité en conte écologique dont les marionnettes sont fabriquées à base de matériaux naturels. Après le spectacle, les enfants ont eu la surprise à leur retour en classe de trouver des cadeaux sous le sapin (jolis livres adaptés aux âges de chacun), ainsi qu'un goûter posé sur leur table.
L'école primaire a aussi fait son Noël, avec une séance de cinéma, pour aller voir le film « Tous en scène 2 », et chaque élève a pu déguster un bon goûter dans sa classe, avec les traditionnelles papillotes.
Les deux spectacles, les cadeaux, ainsi que les goûters des écoles, ont été offerts par la municipalité, qui regrette de n'avoir pu faire venir le Père-Noël pour cause de pandémie.
Mais ce n'est que partie remise…. Père-Noël, préparez les cadeaux, faites briller votre traîneau, et à l'année prochaine……..

Les cabinets d'infirmières à Martignat

- Cabinet Sandrine FIGAROLIO et Magali JOBARD, 282 route de GROISSIAT
  Tel : **07 66 89 46 13**
- Cabinet Mme BOMAILLY, 46 route de Talour
  Tel : **06 28 48 14 22**

Elections présidentielles 2022, inscriptions sur les listes électorales

Les élections présidentielles de 2022 se dérouleront les 10 et 24 avril 2022, suivies des élections législatives.
Pour exprimer votre vote, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune.
Les jeunes de 18 ans recensés au plus tard le 31 décembre 2021, sont inscrits automatiquement. Pour ceux atteignant leur majorité d'ici les élections, l'inscription sera volontaire avant ces dates échéances :

Limites d'inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

Dans tous les cas, vous pouvez vérifier votre inscription sur le site du service public :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Pratique

Encombrants

- **Pas de passage pendant l'hiver, prochain ramassage, le mercredi 2 mars 2022**
- Dépose facile et gratuite pour les particuliers tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT. Tél. : 04-74-77-31-09

Stationnement en hiver

En cas de fortes chutes de neige, il est très difficile au conducteur de chasse-neige de discerner les voitures en stationnement, plus encore dans des zones inadaptées. Pour éviter tout incident, veillez à bien stationner votre véhicule.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi et jeudi matin.
Si le jour est férié, la collecte est supprimée. Il n'y a alors qu'une collecte cette semaine-là.
Sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte.

5 sites de Tri sélectif

- Rue des Peupliers.
- ZA des Lavours
- Evron
- Vers le cimetière
- Rue du Chemin de fer

Compteurs d'eau en hiver

L'effet du gel sur vos canalisations peut entraîner des coupures d'eau, fuites, voire dégâts matériels. **C'est à vous d'assurer la protection de votre compteur**, même si ce matériel est la propriété de votre distributeur d'eau.

Déneigement des trottoirs

En cas de chute de neige ou de verglas devant votre habitation, vous avez l'obligation de :

- Enlever la neige du trottoir
- Saler pour éviter les sols glissants
- Faire tomber les glaçons du toit

Horaires secrétariat de Mairie et Agence Postale Communale

MAIRIE — LA POSTE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	/	/	/	/	/
Après-midi	13H30-17H00	13H30-17H00	/	13H30-17H00	13H30-17H00

Démarches pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée 2022

NOUVEAU INSCRIPTION DES CP

Pour les enfants nés en 2019, pour les élèves rentrant au CP et les nouveaux arrivants sur la commune.

L'inscription de l'enfant pour l'école se fait tout d'abord en mairie puis à l'école.

1ère étape : Inscription en mairie

Vous devrez vous présenter munis des **originaux** suivants :

- D'un document justifiant de l'identité de l'enfant ;
- D'un document justifiant de l'identité des personnes responsables de l'enfant (exemple : livret de famille, carte d'identité, copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation)
- D'un justificatif de domicile.

Une fois l'inscription réalisée, la mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

2ème étape : Admission à l'école

Pour inscrire définitivement votre enfant, vous devez ensuite prendre rendez-vous :

- A l'école maternelle par mail : ce.0011027l@ac-lyon.fr (du **3 janvier 2022 au 28 février 2022**).
- A l'école élémentaire par mail : ce.0010139w@ac-lyon.fr ou par téléphone au **04 74 81 12 74** (**uniquement les vendredis à partir du 6 mai 2022**)

La directrice de l'école effectuera cette admission à l'école, sur présentation :

- Du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- D'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant d'une contre-indication.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

MARTIGNAT

JANVIER	Vendredi 14 Samedi 22 Samedi 29 Dimanche 30	Municipalité Speed five Ascor Tarot	Vœux du Maire / soirée des Récompenses Vente de saucissons Kerm'Show Concours de Tarot	Salle des Fêtes Parking Le Jardin de Julien Complexe Salle des Fêtes	Annulée Matinée Annulée Annulée
FEVRIER	Samedi 5	Echo du Lange	Spectacle Brassicoles	Salle des fêtes	Annulée
MARS	Dimanche 6 Dimanche 13	Ascor Comité des Fêtes	Loto Marché Fermier	Complexe Complexe	Apres midi 9h 14h
AVRIL	Samedi	Municipalité	Nettoyage de printemps	Place de la Mairie	Journée
MAI	Dimanche 8 Mardi 10 Samedi 21	Anciens Combattants et Municipalité Amicale des Boules Municipalité, Comité des fêtes	Cérémonie Concours Vétérans sur invitation Cinéma en pleine Air	Monument aux morts de Martignat Plateau Sportif Complexe	11h00 Journée 21h
JUIN	Samedi 4 Samedi 11 Dimanche 12 Samedi 18 Dimanche 19 ou 26 Samedi 25	Les Chats Tennis Amicale des Pompiers Speed Five Comité des fêtes Sou des Ecoles	Repas, Spectacle Journée de l'amitié Repas et Buvette à emporter Vide maison Marché Fermier Fêtes des Ecoles	Salle des fêtes Plateau sportif Four de Jargeat Martignat Complexe Complexe	19h Journée 12h Journée Week end Journée
JUILLET	Samedi 2 Samedi 2 Vendredi 8 Jeudi 14	Amicale des Boules Ascor Vétérans du Foot Municipalité	Concours de boules Spectacle de fin d'année Concours de pétanques/repas Cérémonie	Plateau sportif Complexe Plateau Sportif Aux Granges	Journée 19h30 19h 11h
Août					
SEPTEMBRE	Samedi 3 Samedi 3 Dimanche 11 Vendredi 16,17,18 Dimanche 25	Tarot Ascor Speed Five Municipalité Sou des écoles	Concours Journée porte ouverte Course de caisse à savon Fête Patronale de la Saint Maurice Vide grenier	Salle des fêtes Complexe Evron Complexe du Lange Zone des Lavours	Journée Journée 9h 17h week-end Journée
OCTOBRE	Dimanche 2 Dimanche 9 Samedi 15	Speed Five Les Chats Comité des fetes	Exposition voitures de collection Journée Artisanale Fêtes de la bière, vin	Complexe Complexe Complexe	Journée Journée Journée
NOVEMBRE	Vendredi 11 Vendredi 18 Samedi 26	Anciens Combattants et Municipalité Gym du Lange CCAS et Municipalité	Cérémonie Beaujolais nouveau Repas des aînés	Monument aux morts Salle des fêtes Salle des fêtes	Martignat Soirée 12h
DECEMBRE	Dimanche 4 Vendredi 16 Mercredi 23	Sou des Ecoles Associations et Municipalité Comité des fêtes	Loto Illuminations Marché de Noel	Complexe Complexe / Evron Complexe	Après-midi 18h 16h-21h

« *Haut-Bugey Agglomération, en partenariat avec les communes de son territoire, souhaite offrir à ses habitants un accompagnement réel et personnalisé sur les outils numériques. En effet, tout est quasi dématérialisé aujourd'hui et une partie de la population se retrouve coupée d'une offre de services publiques ou privées de base. C'est donc un véritable accès à une « vie normale » que nos conseillers vont permettre aux habitants en difficulté face aux nouveaux usages numériques, que ce soient sur ordinateur, smartphone, tablettes…* »

Jean DEGUERRY - Président de Haut-Bugey Agglomération

Comment ça fonctionne ?

Radouane fait partie des 5 conseillers numériques du territoire du Haut-Bugey.

« Je propose des ateliers collectifs gratuits (8 personnes maximum) ouverts à tous et pour tous vos besoins en numérique.

Je serai sur les communes d'Apremont, Charix, Chevillard, Condamine, Le Poizat-Lalleyriat, Les Neyrolles, Maillat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Port et St-Martin-du-Fresne.

Vous pouvez me retrouver à :

- L'Espace de Vie social à Montréal-la-Cluse (22 rue du Jura)
- L'Espace de Vie social à Nantua (1 place de la déportation) »

Contact

Votre conseiller numérique : Radouane OUASTI

07 84 58 07 90 / conseillernumor@hautbugey-agglomeration.fr

Le numérique & vous : des conseillers pour vous aider !

ATELIERS COLLECTIFS (8 PERS.) GRATUITS & OUVERTS À TOUS

- Comprendre le mode d'emploi d'Internet
- Prendre en main votre ordinateur, smartphone ou tablette
- Gérer vos mails
- Accompagner votre enfant dans sa scolarité
- Sécuriser vos achats en ligne

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION

FRANCE RELANCE

Le numérique & vous : des conseillers pour vous aider !

ATELIERS COLLECTIFS (8 PERS.) GRATUITS & OUVERTS À TOUS

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

FRANCE RELANCE

NOM **Prénom**

Ville, village (Précisez le hameau)

Téléphone **Mail**

INFORMATIONS

Tranche d'âge ☐ -18 ans ☐ 18-25 ans ☐ 26-35 ans ☐ 36-49 ans ☐ 50-60 ans ☐ 61-70 ans ☐ 71 ans et +

Activités ☐ Etudiant ☐ Actif ☐ Retraité ☐ Sans activité

VOTRE MATÉRIEL

Quel(s) outil(s) utilisez-vous ?

☐ Tablette ☐ Smartphone ☐ Ordinateur fixe

☐ Ordinateur portable ☐ Ardoiz® La Poste

Avez-vous accès à Internet chez vous ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, comment ?

☐ Wi-Fi ☐ Ethernet ☐ Forfait + clé 4G ☐ Je ne sais pas

CONCERNANT VOTRE PRATIQUE, SAVEZ-VOUS ?

Allumer et éteindre un ordinateur ? ☐ Oui ☐ Non

Utiliser la souris et le clavier ? ☐ Oui ☐ Non

Réduire une fenêtre ? ☐ Oui ☐ Non

Relier votre appareil à Internet ? ☐ Oui ☐ Non

Lancer un navigateur Internet ? ☐ Oui ☐ Non

Faire une recherche sur Internet ? ☐ Oui ☐ Non

Envoyer un mail ? ☐ Oui ☐ Non

Insérer une pièce jointe ? ☐ Oui ☐ Non

Faire des appels en visio ? ☐ Oui ☐ Non

Remplir un formulaire en ligne ? ☐ Oui ☐ Non

Créer un mot de passe sécurisé ? ☐ Oui ☐ Non

Réaliser des achats en ligne ? ☐ Oui ☐ Non

Organiser vos fichiers sur l'ordinateur ? ☐ Oui ☐ Non

Utiliser un logiciel de traitement de texte ? ☐ Oui ☐ Non

Gérer les paramètres de confidentialité ? ☐ Oui ☐ Non

Utiliser un GPS ? ☐ Oui ☐ Non

SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE FORMÉ SUR DES THÉMATIQUES PARTICULIÈRES ?

☐ Prise en main d'équipement informatique (PC, tablette...)
☐ Gérer et sécuriser ses fichiers
☐ Utiliser / créer une boite mail
☐ Apprendre à faire des achats en ligne
☐ Autre (précisez) :

☐ Naviguer sur Internet / Faire des recherches
☐ Utiliser les réseaux sociaux / Communiquer
☐ S'initier au traitement de texte
☐ Accompagner son enfant dans sa scolarité

VOULEZ-VOUS PARTICIPER À UN ATELIER ?

LES PLACES SONT LIMITÉES, PENSEZ À VOUS INSCRIRE.

☐ Oui ☐ Je viens avec mon matériel

Si oui, selon quelle(s) disponibilité(s) ?

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Quel(s) créneau(x) horaire(s) ?

☐ 9h30-11h30 ☐ 12h-14h ☐ 14h-16h ☐ 17h-19h

Si votre niveau en numérique est avancé et si vous souhaitez vous impliquer bénévolement, nous recherchons des candidat(e)s pour encadrer des ateliers à nos côtés, en tant qu'«animateur bénévole de l'Internet». Vous serez formés par nos soins.

VOS REMARQUES

MERCI DE DÉPOSER CE QUESTIONNAIRE DANS LES URNES PRÉVUES DANS LES MAIRIES ET CENTRES SOCIAUX DE HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION. PLUS D'INFORMATIONS : WWW.HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR